



Ref : CA2015/149

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MARS 2015

**DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION DU RESULTAT EXCEDENTAIRE 2014 DE
187 634.88 € DU SIGDU**

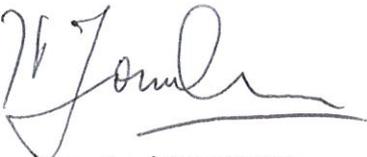
Le 12 mars 2015, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN

- a arrêté le montant du résultat 2014 de l'Université Bordeaux Montaigne – budget annexe SIGDU : excédent de 187 634.88 €
- et approuvé son affectation au compte 10682 « réserves facultatives » pour l'intégralité de son montant.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 12 mars 2015

Nombre de membres présents	13
Nombre de membres représentés	4
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	16
Nombre de votes pour	16
Nombre de votes contre	0

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – DAF – Agence comptable